



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.1

Numéro de la demande : 2016-2267
Demande : Conversion en homologation complète sans consultation
Produit : Herbicide GoldWing
Numéro d'homologation : 32112
Principes actifs : MCPA (présent sous forme d'esters) et pyraflufène-éthyl
Numéro de document de l'ARLA : 2685839

Contexte

Une homologation conditionnelle a été accordée à l'herbicide GoldWing et était fondée sur le statut réglementaire du produit technique Pyraflufène-éthyl de Nufarm (numéro d'homologation 31257).

But de la demande

La présente demande vise à respecter les conditions d'homologation de l'herbicide GoldWing.

Évaluation des propriétés chimiques, de la valeur et des effets sur la santé et l'environnement

Aucune évaluation des propriétés chimiques, ni aucune évaluation des effets sur la santé et l'environnement ne sont requises pour cette demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) appuie la conversion de l'homologation conditionnelle de l'herbicide GoldWing en homologation complète, car l'homologation conditionnelle du produit technique Pyraflufène-éthyl de Nufarm a été convertie en homologation complète (PRD2016-32, *Pyraflufène-éthyl*).

Référence

Aucune.

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.